

<http://universitepopulairetoulouse.fr/spip.php?article5188>



La Grèce veut autoriser les journées de travail de treize heures

- Thématiques - International -



Date de mise en ligne : mardi 16 septembre 2025

Copyright © Université Populaire de Toulouse - Tous droits réservés

Après avoir instauré, en 2024, la semaine de six jours pour les salariés travaillant dans des entreprises fonctionnant en continu ou ayant une « charge de travail exceptionnelle », le gouvernement conservateur veut autoriser les employés à travailler jusqu'à treize heures par jour. Actuellement, les salariés grecs peuvent travailler jusqu'à treize heures par jour, mais uniquement s'ils ont deux employeurs ou plus, tandis que l'horaire légal de travail journalier est de huit heures, avec la possibilité d'effectuer jusqu'à deux heures supplémentaires. En consultation publique jusqu'au 19 septembre, le texte, qui doit être voté dans la foulée, suscite l'inquiétude des syndicats et de l'opposition de gauche.

Par Marina Rafenberg (Athènes, correspondante) La Matinale du Monde
mardi 9 septembre 2025